

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Barclay

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : Barclay

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Pascale Deslières	Direction adjointe
Sandra Louis	TES
Alexandra Adams	Agent de réadaptation
Francesco Navea Pina	Agent de réadaptation
Cherifa Belbey	TES
Fathia Ouffroukh	TES
Isabelle Perri	Enseignante
Khadija Faique	Enseignante
Sylvie Hurtubise	Enseignante

Nom	Fonction
Gehan Rizk	Soutien Linguistique
Geneviève Courtemanche	Enseignante
Hamdi Abdelkhader	Soutien linguistique

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☐ Oui ☒ Non	On souhaite avoir un représentant des spécialistes
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires

Les données d'ÉVIO, les observations du personnel ainsi que l'analyse partielle des données du questionnaire QSVE_BE nous ont permis d'établir un portrait fiable de la situation de l'école.

- *Le portrait demeure représentatif, mais une détérioration notable des interactions verbales accompagnées de situations de cyberintimidation est observée chez les élèves du 3^e cycle.*
- *Au cours de l'année, le manque de stabilité au niveau du personnel du SDG lors des surveillances aux récréations pourraient expliquer une certaine augmentation de conflits entre les élèves.*
- *L'analyse complète du QSVE-BE nous permettra de mettre à jour notre portrait et d'y apporter les changements nécessaires au niveau de nos actions.*

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte	Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1 Diminuer de 5% la violence physique et verbal sur le terrain de l'école et le chemin vers la maison	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • La violence verbale demeure fréquente dans certains groupes et dans les périodes moins structurées. • Les élèves banalisent les insultes • Encadrement et supervision (récréation et dîner) fragiles 	☒ Oui ☐ Non	Mettre en place des mesures de préventions ciblées (protocole, activités encadrés) Renforcer la mise en place du plan de surveillance stratégique (surveillance active) Maintenir le projet des valeurs du TIGRE en mettant de l'avant le R pour respect.
No. 2 Uniformiser les techniques d'interventions du personnel de l'école.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de changement au niveau du personnel (SDG) • Manque de formation et de suivi 	☒ Oui ☐ Non	Formation et suivi en continu Clarifier et présenter le protocole d'intervention/gradation des conséquences (personnel, élèves, parents, intervenants)
No. 3 Augmenter la connaissance et l'utilisation des moyens de dénonciations	☒ Atteinte ☐ Partiellement atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs élèves, enseignants et parents ont utilisé un des moyens proposés. 	☐ Oui ☒ Non	



		☐ Non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> Tournée régulière des TES dans les classes (information et sensibilisation) 		
--	--	---------------------------------------	--	--	--

2. Mesures de prévention

Commentaires
<p><i>La majorité des mesures de prévention inscrites au plan de lutte ont été mises en œuvre. Toutefois, certaines mesures ont été réalisées de façon ponctuelle et auraient nécessité un plus grand investissement.</i></p> <p><i>Prendra un plus grand travail de collaboration et de concertation avec le SDG (dîner et récréations)- Formation et soutien</i></p>

Les **mesures de préventions** sont : ☒ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
<p>Surveillance active et stratégique. Organisation et zone de jeux à maintenir et à développer dans les autres cours (cours C, D et champ)</p> <p>Ateliers dans les classes animés par TES à maintenir et à modifier afin d'inclure une plus grande participation de la part des enseignants, personnel du dîner et SDG aux activités de développement des habilités social et de respect</p>

3. Collaboration des parents

Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Toutes les mesures inscrites au plan de lutte ont été appliquées Les parents ont toujours un suivi rapide lors de situations impliquants leur enfant. Le parent est toujours fortement encouragé à collaborer avec l'équipe école afin de s'assurer que l'enfant est bien outillé face à différentes situations.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires

Toutes les modalités et les stratégies de diffusion inscrites au plan de lutte ont été déployées.

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

N/A

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires

- Toutes les mesures pour assurer la confidentialité lors de la déclaration d'événements ont été appliquées et sont jugées suffisantes.

Les **mesures visant à assurer la confidentialité** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*N/A

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires
<ul style="list-style-type: none"><i>Dans l'ensemble, les mesures d'intervention ont rapidement été appliquées auprès des élèves victimes et instigateurs. Tous les événements le nécessitant ont été consignés dans ÉVIO.</i>

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires
<ul style="list-style-type: none">N/A

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires
<ul style="list-style-type: none">• Dans la majorité des situations, les sanctions disciplinaires ont fait l'objet d'une analyse préalable prenant compte de la gravité, la fréquence et l'intensité des comportements observés.

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
<ul style="list-style-type: none">• Le suivi de satisfaction n'a pas été effectué de façon systématique pour l'ensemble des situations, principalement en raison des contraintes de temps.

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec

